

Epreuve	<b>Finales Rhône-Alpes / classement</b>
Date	<b>Samedi 20 Mars 2010</b> <b>Dimanche 21 mars 2010</b>
Club organisateur	<b>AS BRESSANNE</b> <a href="http://www.asbressane.com">http://www.asbressane.com</a>
Lieu	
Coordonnées organisateur	<b>FOCHER Jean-Marc</b> 06.11.97.10.87 jeanmarc.focher@neuf.fr
Coordonnées délégué CDL	?
Coordonnées conseiller en organisation	?
JA principal	<b>BAJOR Janos</b> 04.74.21.94.06 janos.bajor@orange.fr
JA Adjoint	<b>FOCHER Jean-Marc</b> 06.11.97.10.87 jeanmarc.focher@neuf.fr
JA chargé des arbitres	?

Pour l'accès au gymnase, il convient de porter des chaussures de sport d'intérieur comme dans tous les gymnases.

Les balles seront fournies. Il s'agit de YASAKA 3 étoiles de couleur orange. Prévoyez votre tenue en conséquence.

En masculins, les places de classement de 1 à 8 seront jouées et en féminines les places 3-4.

**Horaire prévisionnel, donné sous réserve de réception des confirmations.**

### SAMEDI 20 MARS 2010

catégorie	pointage	début poule	barrage 2/3	1/8 mess	1/4 fin	1/2 fin + perd 1/4	fin + pl. (1à 4 fem et 1 à 8 masc)	podium
M9- 900PTS	12 H45 à 13 H15	13 H 30	15 H	16 H	17 H 30	18 H 15	19 H	20 H.
M11 1100PTS	12 H45 à 13 H15	13 H 30	15 H 30	16 H 45	17 H 30	18 H 15	19 H	20 H.
D6 600PTS	13 H45 à 14 H15	14 H 30	16 H 45		17 H 30	18 H 15	19 H	20 H.
D8 800PTS	13 H45 à 14 H15	14 H 30	16 H 45		17 H 30	18 H 15	19 H	20 H.

### DIMANCHE 21 MARS 2010

catégorie	pointage	début poule	barrage 2/3	1/8 mess	1/4 fin	1/2 fin + perd 1/4	fin + pl. (1à 4 fem et 1 à 8 masc)	podium
M13 1300 PTS	8 H45 à 9 H15	9 H 30	11 H	12 H	13 H 30	14 H 15	15 H	16 H.
M16 1600PTS	8 H45 à 9 H15	9 H 30	11 H 30	12 H 15	13 H 30	14 H 15	15 H	16 H.
D10 1000PTS	9 H 45 à 10 H15	10 H30	12 H 45		13 H 30	14 H 15	15 H	16 H.
D13 1300 PTS	9 H 45 à 10 H15	10 H30	12 H 45		13 H 30	14 H 15	15 H	16 H.

**CHAMPIONNATS RHONE-ALPES PAR CLASSEMENT**  
**samedi 20 mars – dimanche 21 mars 2010**

### **I. CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Les Finales régionales par classement sont réservées, aux joueurs (ses) licencié(e) s FFTT, âgés de plus de 13 ans (âge au 1<sup>er</sup> janvier de la saison en cours) Ils devront s'acquitter du droit d'inscription fixé chaque saison par la Ligue.

### **II. RESPONSABILITE DE L'ORGANISATION**

L'organisation matérielle est confiée à un club de la Ligue. Le Comité directeur de Ligue délègue à la Commission sportive régionale la gestion sportive de l'épreuve.

### **III. ORGANISATION SPORTIVE**

#### **III.1. QUALIFICATION DES JOUEURS**

Sont qualifié(e) s :

- 1 ou des joueurs (ses) qualifiés (es) par l'échelon départemental dans chaque tableau. Les quotas sont fixés chaque saison par la Commission sportive régionale en fonction du nombre de participants dans chaque tableau dans chaque Comité.
- Chaque Comité doit être représenté dans chaque tableau.
- Si un tableau n'est pas organisé à l'échelon départemental, les qualifiés à l'échelon régional sont déterminés en fonction des points acquis au critérium fédéral à la date de l'épreuve.
- L'échelon régional est qualificatif pour l'échelon national.
  - En masculin, le vainqueur de chaque tableau plus un nombre d'autres joueurs fixé par la FFTT sont qualifiés pour l'échelon national.
  - En féminine, la première de chaque tableau, plus un nombre d'autres joueuses fixé par la FFTT sont qualifiées pour l'échelon national.

**ATTENTION** : Un joueur ne pourra disputer que le tableau correspondant à son classement.

Ne sont pas autorisés à participer à cette compétition : les joueurs et joueuses de moins de 13 ans (minimes-benjamins-poussins)

#### **III.2. ORGANISATION DE LA COMPETITION**

##### **A. TABLEAUX**

4 tableaux seront organisés en Messieurs et en Dames :

<b>DAMES</b>	<b>MESSIEURS</b>
Tableau D 6 moins de 600 pts :	Tableau M 9 : moins de 900 pts
Tableau D 8 moins de 800 pts	Tableau M 11 moins de 1100 pts
Tableau D10 moins de 1000 pts	Tableau M 13: moins de 1300 pts
Tableau D13 moins de 1300 pts :	Tableau M 16 :moins de 1600 pts

Le classement à prendre en compte est le dernier classement national officiel diffusé ou le dernier classement attribué par la Commission fédérale de classement.

##### **B. QUALIFIE(E)S**

Le nombre de joueurs(ses) qualifié(e)s dans chaque tableau est de 24 en Messieurs et de 12 en Dames.

##### **C. TETE DE SERIE**

Il n'y aura pas de tête de série, tous les joueurs (ses) seront intégré(e)s dans les poules.

##### **D. DEROULEMENT**

- Les poules sont constituées de 3 joueurs (ses).
- Les joueurs (ses) sont placé(e) s dans les poules par tirage au sort intégral (dans la mesure du possible, 2 joueurs du même département ne seront pas intégrés dans la même poule).
- Dans chaque poule, un classement de 1 à 3 est établi, le premier est qualifié pour le tableau à élimination directe, les 2 et 3<sup>e</sup> se rencontrent en barrage pour intégrer le TED.
- Les parties se jouent au meilleur des **5** manches dans tous les tableaux et les poules.  
Il n'y aura pas d'interruption au cours de la journée.

#### **III.3. DIVERS**

- **S'il reste des places vacantes, La CSR les attribuera en fonction des demandes des Comités**- Les joueurs(ses) qualifiés(es) devront obligatoirement confirmer leur participation pour la date fixée par la Commission sportive régionale. Passée cette date, ils seront automatiquement remplacés et pénalisés financièrement.

- Tout(e) joueur(se) engagé(e) et absent(e) sans excuse valable (écrite et adressée à la Commission sportive) dans les 24 heures sera sanctionné(e) et devra s'acquitter d'une amende financière, d'un montant fixé par la Commission sportive régionale, amende qui sera réclamée à son club.